



Résolution des élus du CSE du Réseau France 3 sur la santé

Les élus du CSE du Réseau France 3 interpellent solennellement la PDG de FTV Delphine Ernotte et la DRH Laurence Mayerfeld sur les graves manquements en termes de protection de la santé des salariés dans le réseau régional de France 3 et à la Fabrique.

Depuis 2 ans et demi, les alertes se sont multipliées. Les managers, les responsables RH régionaux et leur hiérarchie ont gravement failli à leurs obligations. Le constat est le même à la Fabrique. Cela a abouti à la mise en danger de salariés et notamment de plusieurs représentants du personnel.

Nous rappelons que l'employeur a une obligation absolue de protéger la santé des salariés. La direction doit de manière urgente prendre ses responsabilités, appliquer les nombreuses actions demandées par les instances, revoir le casting et nommer dans le réseau des directrices et directeurs, des responsables RH et des managers ayant les compétences pour protéger la santé des salariés.

Depuis des mois nous dénonçons l'impossibilité pour les représentants du personnel de mener à bien leur mission, par manque de moyens ou par défiance des directions. Nous ne pouvons plus attendre. Les élus du CSE du réseau France 3 veulent des actions urgentes, concrètes et efficaces.

**Adopté à l'unanimité des 25 élus présents
CFDT, CGT, FO, SNJ et SUD s'associent**

Le 2 juin 2021